

Ordre du jour du conseil municipal du mercredi 29 mars

I.	Act	tua	lités
	AL	Lua	11163

- II. Adoption du procès-verbal de la séance du 09 mars 2023
- III. Questions soumises à l'approbation du Conseil Municipal
 - III.1 FINANCES Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2022 du Budget Principal
 - III.2 FINANCES Budget Primitif Ville 2023
 - III.3 FINANCES Vote des Taux d'imposition 2023
 - III.4 FINANCES Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2022 du Budget Annexe RABLV
 - III.5 FINANCES Budget Primitif Annexe Résidence Autonomie Les Belles Vues 2023
 - III.6 FINANCES Budget Primitif Annexe Assainissement 2023
 - III.7 FINANCES Attribution de subventions de fonctionnement et de projet aux associations, modalités de versement et autorisation de signature des conventions d'objectifs et de moyens entre la Commune et les associations bénéficiant d'une subvention annuelle en numéraire supérieure à 23 000€ Exercice 2023
 - III.8 FINANCES Demande de remise gracieuse Piscine Mme D.
 - III.9 CULTURE Poursuite de la réforme tarifaire : application au secteur culturel pour l'inscription à l'Atelier 12 et au Conservatoire
 - III.10 CULTURE Modification du règlement intérieur de l'Atelier 12
 - III.11 CULTURE Modification du règlement intérieur du Conservatoire
 - III.12 ÉDUCATION Subvention du projet jardinage de l'école Ferdinand Buisson
 - III.13 URBANISME Entrée de la Ville de Houilles au capital de la Société Publique Locale Citallia & Désignation de ses représentants
 - III.14 ESPACE PUBLIC Mise en place du permis de végétaliser l'espace public
- IV. Relevé des décisions formalisées et non formalisées prises par le Maire (article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)